

EDT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 9, rue de Condé – 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 751 131 749

N°PCL : 2023J1054

**PROPOSITION DE
PLAN DE REDRESSEMENT PAR CONTINUATION
DU 12 SEPTEMBRE 2024**

Présentée dans le cadre des dispositions prévues aux Chapitre I^{er}, Titre III du Livre VI du Code de commerce

Tribunal de Commerce de BORDEAUX
Jugement d'ouverture du 18/10/2023
Juge-Commissaire : Monsieur Christophe LATASTE
Mandataire Judiciaire : SCP SILVESTRI-BAUJET

La soussignée, la société EDT, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°751 131 749, fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire devant le Tribunal de de Commerce de BORDEAUX, et a l'honneur de vous exposer ci-après un plan de redressement par continuation, conformément aux dispositions du Chapitre Ier, Titre III du Livre VI du Code de commerce.

I. HISTORIQUE

a. Présentation de la société

1/

La société EDT a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX le 24/04/2012, sous le n°751 131 749.

La société EDT est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €, divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10,00 € chacune.

Son siège social est fixé au 9, rue de Condé à BORDEAUX (33000).

La Société est une Holding Passive, et a pour activité l'acquisition, la création et la vente de toutes sociétés, l'exploitation directe ou indirecte et la gestion de toutes entreprise et la prestation de services auprès de ses filiales.

Elle clôture son exercice social chaque année le 30 juin.

Le Président actuel de la Société est Monsieur Emmanuel DE TASTES, né le 10/10/1975 à BARCELONNETTE (04), de nationalité Française.

Le capital de la Société est actuellement réparti comme suit :

- Monsieur Emmanuel DE TASTES : 84 parts sociales ;
- Madame Clémentine JEAN-LOUIS : 8 parts sociales ;
- Monsieur Nicolas JEAN-LOUIS : 8 parts sociales.

b. Les raisons des difficultés

La société EDT est une holding passive, dont la seule source de revenus consiste en la remontée de dividendes de sa filiale, la société L'ORLEANS.

Compte tenu des difficultés financières rencontrées par la société L'ORLEANS (RCS 460 200 512), qui a également fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, notamment par suite de l'épidémie COVID19, aucun dividende n'a pu être distribué à la société EDT, l'empêchant ainsi d'honorer les échéances du prêt souscrit pour l'acquisition des titres de sa filiale.

II. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT

Le Tribunal de Commerce de BORDEAUX a, par jugement du 18/10/2023, prononcé l'ouverture d'une procédure redressement judiciaire au bénéfice de la société EDT, la SCP SILVESTRI-BAUJET, prise en la personne de Maître Bernard BAUJET étant désignée en qualité de Mandataire judiciaire.

Le Tribunal de Commerce de BORDEAUX, par jugement du 17/04/2024, a renouvelé la période d'observation jusqu'au 04/09/2024, avec poursuite de l'activité.

Situation économique et comptable

La Société est une holding passive, constituée en vue de l'acquisition et la détention des titres de la société L'ORLEANS.

Situation sociale

La Société n'emploie aucun salarié, elle n'a opéré aucun plan social.

III. PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ FILIALE

Prévisionnel sur 12 mois

Le prévisionnel d'activité et de résultat de la société L'ORLEANS est joint au présent plan. Il en ressort :

- Un Chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2024 de l'ordre de **1 120 000,00 €**.
- Des charges décaissées pour un montant d'environ **612 700,00 €** sur 2024, ventilées comme suit :
 - Frais de locaux et matériel : 220 100,00 € ;
 - Autres frais de gestion : 34 900,00 € ;
 - Impôts et taxes : 9 000,00 € ;
 - Charges de personnel : 348 700,00
- Un résultat net prévisionnel après paiement de l'IS de 71 860,00 € en 2024.

Compte tenu de ce dernier résultat prévisionnel, et de l'origine des difficultés, dont peine à se remettre la société Holding EDT, il est envisagé après une première période de rétablissement permettant de rééquilibrer la capacité distributive de la société opérationnelle (L'ORLEANS) par une augmentation de son Chiffre d'affaires, permettant également d'atteindre à nouveau une valorisation du fonds de commerce satisfaisante, de procéder à la cession des participations permettant, en année 7 au plus tard, l'apurement intégral du passif résiduel.

Conclusion

Il importe de tenir compte de la fermeture imposée des ERP, subie par la SARL L'ORLEANS suite à l'épidémie de COVID-19, ayant sévèrement affecté l'exploitation de son fonds de commerce, notamment en fin de premier trimestre 2020 et en 2021.

Néanmoins, compte tenu des éléments ci-dessus, le prévisionnel permet d'établir une capacité d'autofinancement prévisionnel de la société L'ORLEANS d'environ 95 860,00 € pour l'année 2024.

Il sera donc tenu compte, pour les années suivantes, d'un résultat prévisionnel annuel d'environ 72 000,00 € après IS, **soit une capacité d'autofinancement sur 10 ans de 720 000,00 €**.

V. TRÉSORERIE

A ce jour, la Trésorerie de la Société EDT s'élève à un montant de 1 313,20 euros.

V. SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

ACTIF (net) :

- Autres immobilisations financières	654 210,00 €
- Disponibilités (au 12/09/2024)	1 313,20 €

TOTAL : 655 523,20 €

PASSIF :

• ÉCHU :

- Super privilégié	NÉANT
- Privilégié	1 005 524,39 €
- Chirographaire	67,18 €

TOTAL : 1 005 591,57 €

• À ÉCHOIR :

- Chirographaire	2 157,22 €
------------------------	------------

TOTAL : 2 157,22 €

VI. PROPOSITION D'APUREMENT DU PASSIF :

Les créances inscrites au passif de la Société EDT s'élèvent donc à :

Montant maximal du passif déclaré : 1 007 748,79 euros ;

Les créances de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL, échues et à échoir, doivent être soumises à l'échéancier du plan, avec un report en fin d'échéancier, sans intérêts, des échéances suspendues pendant la période d'observation conformément à l'article L. 622-28 du Code de commerce.

En l'absence de passif superprivilégié, la société EDT soumet la proposition de plan suivante :

Un paiement de la totalité des créances par annuités variables, sur une durée de 10 ans, la première échéance intervenant à la date anniversaire de l'homologation du plan :

- Première année : 0,5% du passif ;
- Deuxième année : 0,5% du passif ;
- Troisième année : 5% du passif ;
- Quatrième année : 5% du passif ;
- Cinquième année : 5% du passif ;

- Sixième année : 10% du passif ;
- Septième année : 10% du passif ;
- Huitième année : 15% du passif ;
- Neuvième année : 49% du passif ;

Les versements s'effectueront entre les mains du Commissaire à l'exécution du plan par trimestrialités.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires d'ordre public, les créances inférieures à 500,00 € seront réglées dans le mois de l'homologation du plan (article L. 626-20 du Code de commerce).

Remise de pénalités

La société EDT sollicite la remise de l'intégralité des pénalités, majorations et intérêts, quel qu'en soit la nature, fiscale, sociale, bancaire ou sur clause contractuelle.

Fait à BORDEAUX, le 12/09/2024,



Pour la société EDT
Monsieur Emmanuel DE TASTES
Gérant

VII. ANNEXES

1. Comptes annuels au 30/06/2024
2. Situation de trésorerie
3. Prévisionnel d'activité et de trésorerie de la SARL L'ORLEANS

PREVISIONS FINANCIERES

BRASSERIE DE L'ORLEANS

Mr Emmanuel De Tastes

36 Allée d'Orléans
33 000 BORDEAUX



EXPERTS EN ACCOMPAGNEMENT

www.extencia.fr

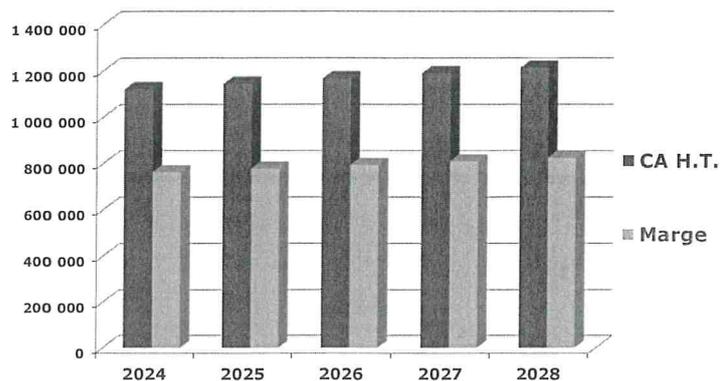
III - Prévisions financières



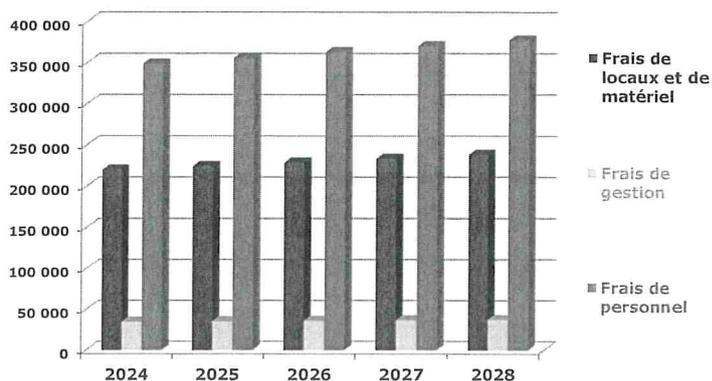
EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE
 21 rue Daugère
 33520 BRUGES
 SIREN : 327 136 01
 Tél. : 05 57 10 28 28

	Exercice 2024		Exercice 2025		Exercice 2026		Exercice 2027		Exercice 2028	
CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL	1 120 000	100%	1 142 400	100%	1 165 248	100%	1 188 553	100%	1 212 324	100%
- ACHATS MARCHANDISES	358 400	32,00%	365 568	32,00%	372 879	32,00%	380 337	32,00%	387 944	32,00%
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	761 600	68,00%	776 832	68,00%	792 369	68,00%	808 216	68,00%	824 380	68,00%
- FRAIS DE LOCAUX ET MATERIEL	220 100	19,65%	224 500	19,65%	229 000	19,65%	233 600	19,65%	238 300	19,66%
- AUTRES FRAIS DE GESTION	34 900	3,12%	35 600	3,12%	36 300	3,12%	37 000	3,11%	37 700	3,11%
- IMPOTS ET TAXES	9 000	0,80%	9 200	0,81%	9 400	0,81%	9 600	0,81%	9 700	0,80%
- CHARGES DE PERSONNEL	348 700	31,13%	355 600	31,13%	362 700	31,13%	370 000	31,13%	377 400	31,13%
RESULTAT D'ACTIVITE	148 900	13,29%	151 932	13,30%	154 969	13,30%	158 016	13,29%	161 280	13,30%
- REMUNERATION DIRIGEANT	36 000	3,21%	36 000	3,15%	36 000	3,09%	36 000	3,03%	36 000	2,97%
- CHARGES SOCIALES OBLIGATOIRES	16 200	1,45%	16 200	1,42%	16 200	1,39%	16 200	1,36%	16 200	1,34%
- CHARGES SOCIALES FACULTATIVES	840	0,08%	882	0,08%	926	0,08%	972	0,08%	1 021	0,08%
- AMORTISSEMENTS	24 000	2,14%	24 000	2,10%	24 000	2,06%	24 000	2,02%	24 000	1,98%
- INTERETS EMPRUNT	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
- INTERETS EMPRUNT EN COURS	0	2,22%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
- FRAIS D'ACQUISITION	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
RESULTAT AVANT IMPOT	71 860	6,42%	74 850	6,55%	77 843	6,68%	80 844	6,80%	84 059	6,93%
- IMPOT SUR LES BENEFICES	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
RESULTAT NET	71 860	6,42%	74 850	6,55%	77 843	6,68%	80 844	6,80%	84 059	6,93%

Evolution du chiffre d'affaires & de la marge



Evolution des frais d'exploitation



III - Prévisions financières



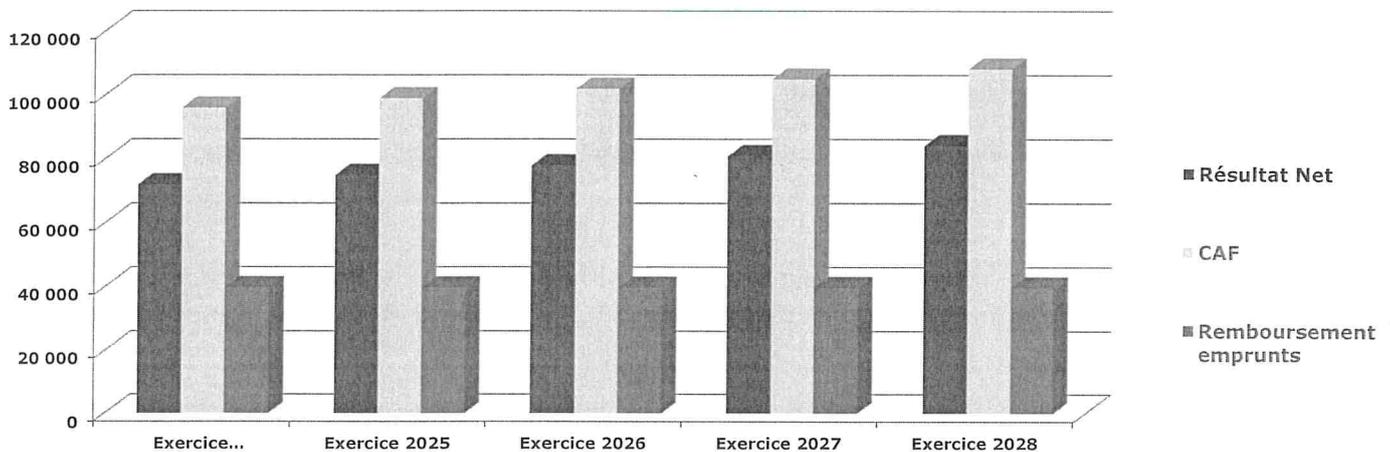
EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE

21 rue Daugère
33520 BRUGES
SIREN : 327 136 016
Tél. : 05 57 10 28 28

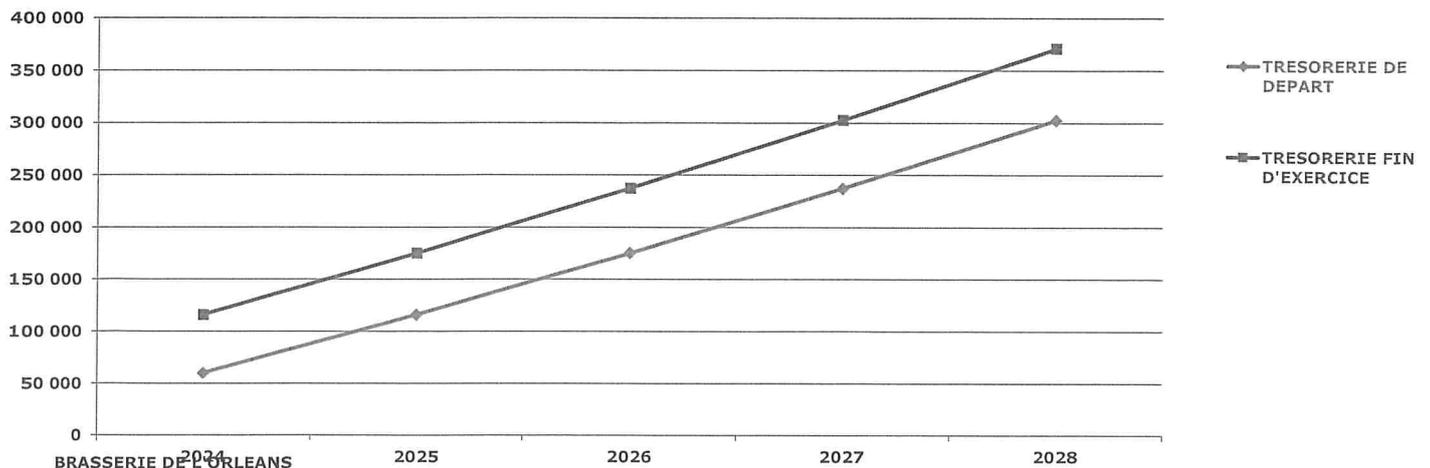
	Exercice 2024	Exercice 2025	Exercice 2026	Exercice 2027	Exercice 2028
RESULTAT NET	71 860	74 850	77 843	80 844	84 059
- AMORTISSEMENTS	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
- FRAIS D'ACQUISITION	0	0	0	0	0
AUTO-FINANCEMENT PREVISIONNEL	95 860	98 850	101 843	104 844	108 059
- REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT N°1	0	0	0	0	0
- REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT N°2	0	0	0	0	0
- REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT EN COURS	0	0	0	0	0
- REMBOURSEMENT PASSIF RJ	39 696	39 696	39 696	39 696	39 696
Passif déclaré et accepté	10%	10%	10%	10%	10%
396 955 A confirmer					

TRESORERIE DEGAGEE SUR L'EXERCICE	56 164	59 154	62 147	65 148	68 364
TRESORERIE DE DEPART	60 000	116 164	175 319	237 466	302 614
TRESORERIE FIN D'EXERCICE	116 164	175 319	237 466	302 614	370 977

Evolution du Résultat - CAF - Endettement



Evolution de la trésorerie





Détail des charges d'exploitation

	2024	2025	2026	2027	2028
FRAIS DE LOCAUX ET MATERIEL	220 100	224 500	229 000	233 600	238 300
. CHAUFFAGE	3 600	3 672	3 745	3 820	3 897
. ELECTRICITE	28 200	28 764	29 339	29 926	30 525
. EAU	1 800	1 836	1 873	1 910	1 948
. PETIT MATERIEL	8 400	8 568	8 739	8 914	9 092
. PRODUITS ENTRETIEN	15 600	15 912	16 230	16 555	16 886
. ACHATS DIVERS	0	0	0	0	0
. VAISSELES	0	0	0	0	0
. LOCATION IMMOBILIERE	111 600	113 832	116 109	118 431	120 799
. LOCATION MOBILIERE	3 900	3 978	4 058	4 139	4 221
. LOCATION MOBILIERE	3 840	3 917	3 995	4 075	4 157
. LOCATION MOBILIERE	900	918	936	955	974
. CHARGES LOCATIVES	11 400	11 628	11 861	12 098	12 340
. ENTRETIEN IMMOBILIER	3 600	3 672	3 745	3 820	3 897
. ENTRETIEN MATERIEL	4 600	4 692	4 786	4 882	4 979
. BLANCHISSERIE	14 400	14 688	14 982	15 281	15 587
. MAINTENANCE	480	490	499	509	520
. ASSURANCE	7 800	7 956	8 115	8 277	8 443
		0	0	0	0
AUTRES FRAIS DE GESTION	34 900	35 600	36 300	37 000	37 700
. FOURNITURES ADMINISTRATIVES	600	612	624	637	649
. HONORAIRES	17 400	17 748	18 103	18 465	18 834
. FRAIS DE PUBLICITE	1 080	1 102	1 124	1 146	1 169
. FRAIS DE RECEPTIONS	720	734	749	764	779
. TELEPHONE / INTERNET	2 160	2 203	2 247	2 292	2 338
. FRAIS POSTAUX	120	122	125	127	130
. FRAIS BANCAIRES	6 000	6 120	6 242	6 367	6 495
. COMMISSION LA FOURCHETTE	4 800	4 896	4 994	5 094	5 196
. COTISATIONS	600	612	624	637	649
. REDEVANCES SACEM-SPRE	1 380	1 408	1 436	1 464	1 494
IMPOTS ET TAXES	9 000	9 200	9 400	9 600	9 700
. CET / CVAE	4 620	4 712	4 807	4 903	5 001
. TAXE ENSEIGNE	4 380	4 468	4 557	4 648	4 741
CHARGES DE PERSONNEL	348 700	355 600	362 700	370 000	377 400
. SALAIRES BRUTS	276 000	281 520	287 150	292 893	298 751
. INTERIMAIRES	1 200	1 224	1 248	1 273	1 299
. CHARGES SOCIALES	66 240	67 565	68 916	70 294	71 700
. CHARGES FISCALES	4 140	4 223	4 307	4 393	4 481
. MEDECINE DU TRAVAIL	1 080	1 096	1 113	1 129	1 146
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	24 000				
. AMORTISSEMENTS	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
. AMORTISSEMENTS	0	0	0	0	0
. AMORTISSEMENTS					



L'ORLEANS

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
CATTC	101 250	101 250	101 250	101 250	101 250	101 250	123 750	123 750	101 250	101 250	101 250	101 250
(-) ACHATS MARCHANDISES	-32 400	-32 400	-32 400	-32 400	-32 400	-32 400	-39 600	-39 600	-32 400	-32 400	-32 400	-32 400
FRAIS DE PERSONNEL	-28 865	-30 005	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865	-28 865
. SALAIRES NETS	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170	-18 170
. CHARGES SOCIALES ET FISCALES	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695	-10 695
. MEDECINE DU TRAVAIL		-1 140										
FRAIS DE LOCAUX ET DE MATERIEL	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602	-21 602
. EDFIGDFEAU	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080	-3 080
. PETIT MATERIEL + PRODUITS ENTRETIENS	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400
. LOCATIONS IMMOBILIERE	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160	-11 160
. LOCATIONS MOBILIERE	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390	-390
. LOCATIONS MOBILIERE	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384	-384
. LOCATIONS MOBILIERE	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90
. LOCATIONS MOBILIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. CHARGES LOCATIVES	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140	-1 140
. MAINTENANCE	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48	-48
. ENTRETIEN GENERAL	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360	-360
. ENTRETIEN MATERIEL	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460	-460
. NETTOYAGE	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440	-1 440
. ASSURANCES	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650	-650
AUTRES FRAIS DE GESTION	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230	-4 230
. FOURNITURES DE BUREAU	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60
. INTERIM	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100	-100
. DOCUMENTATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. VETEMENTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. REDEVANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. HONORAIRES	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740	-1 740
. SEMINAIRE, FORMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
. ANNONCES, INSERTIONS, SACEM	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246	-246
. COMMISSION	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480	-480
. DEPLACEMENT, RECEPTION	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66	-66
. FRAIS POSTAUX ET TELEPHONE	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228	-228
. FRAIS BANCAIRES	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500	-500
. COTISATIONS	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60	-60
. CFE, CVAE, TAXE FONCIERE, TVTS, ENSEIGNE	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750
TVA A DECAISSER	-3 916	-3 916	-3 916	-3 916	-3 916	-3 916	-5 616	-5 616	-3 916	-3 916	-3 916	-3 916
REMUNERATION DES DIRIGEANTS	36 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000
CHARGES SOCIALES DIRIGEANTS OBLIGATOIRES	16 200	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350	-1 350
CHARGES SOCIALES DIRIGEANTS FACULTATIVES		-70	-70	-70	-70	-70	-70	-70	-70	-70	-70	-70
REMBOURSEMENT PASSIF RJ												-39 696
REMBOURSEMENT EMPRUNT N°2												
REMBOURSEMENT EMPRUNT N°3												
IMPOT SUR LES SOCIETES												
ACQUISITION - INVESTISSEMENT	0											
DROIT D'ENREGISTREMENT + FRAIS D'ACTE	0											
AMENAGEMENT	0											
APPORT PERSONNEL DES ASSOCIES	0											
EMPRUNT BANCAIRE	0											
TRESORERIE DE DEPART	60 000	65 817	70 493	76 310	82 127	87 943	93 760	113 177	132 593	138 410	144 227	150 043
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	65 817	70 493	76 310	82 127	87 943	93 760	113 177	132 593	138 410	144 227	150 043	116 164



EXPERTS COMPTABLES

EURL EDT

9 Rue DE CONDE

33000 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2023 au 30/06/2024



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

DETAIL DES COMPTES

- Bilan détaillé
- Compte de résultat détaillé

LIASSE FISCALE

- Liasse 2065

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	2 473	2 473			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 117 648	463 438	654 210	654 210	
Créances rattachées à des participations	7 476	7 476			
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	33 376		33 376	33 376	
	TOTAL (II)	1 160 973	473 387	687 586	687 586
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 346		1 346		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 346		1 346	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 162 318	473 387	688 932	687 586

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	263 776	263 776
	Report à nouveau	(708 226)	(204 779)
	Résultat de l'exercice	(15 148)	(503 447)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	50 013	40 399	
	Total des capitaux propres	(408 484)	(402 950)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	926 384	923 817
	Emprunts et dettes financières divers (3)	151 439	151 439
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 593	15 281
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	1 097 416	1 090 536
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	688 932	687 586
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 147,72)	(503 447,12)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	171 032	338 396
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				300
	Total des produits d'exploitation (1)				300
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 112	14 835
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			6 112	14 835
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(6 112)	(14 534)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2024

30/06/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(6 112)	(14 534)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	5 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	5 000	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		475 914
	Intérêts et charges assimilées (4)	818	5 607
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	818	481 521
RESULTAT FINANCIER		4 182	(481 521)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 931)	(496 056)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		2 611
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		2 611
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 603	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 614	10 003
	Total des charges exceptionnelles	13 217	10 003
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(13 217)	(7 392)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		5 000	2 911
TOTAL DES CHARGES		20 148	506 358
RESULTAT DE L'EXERCICE		(15 148)	(503 447)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL DES COMPTES



Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	687 585,77	99,80	687 585,77	100,00		
Autres immobilisations corporelles						
21830000000 Matériel de bureau et matériel	2 473,08	0,36	2 473,08	0,36		
28183000000 Amort. matériel de bureau ou i	(2 473,08)	-0,36	(2 473,08)	-0,36		
Autres participations	654 210,00	94,96	654 210,00	95,15		
26110000000 Parts sociales l'Orleans	1 067 635,00	154,97	1 067 635,00	155,27		
26111000000 Frais acq° parts l'Orleans	50 013,00	7,26	50 013,00	7,27		
29610000000 Provision dépréciation titres Orleans	(463 438,00)	-67,27	(463 438,00)	-67,40		
Créances rattachées à des participations						
26710000000 Creances sur participation hol	7 475,68	1,09	12 475,68	1,81	(5 000,00)	-40,08
29670000000 Provisions dépréciation créances	(7 475,68)	-1,09	(12 475,68)	-1,81	5 000,00	40,08
Autres immobilisations financières	33 375,77	4,84	33 375,77	4,85		
27500000000 Depots et cautionnements verse	33 375,77	4,84	33 375,77	4,85		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 345,83	0,20			1 345,83	
Disponibilités	1 345,83	0,20			1 345,83	
51211000000 Banques CM RJ	1 345,83	0,20			1 345,83	
TOTAL DU BILAN ACTIF	688 931,60	100,00	687 585,77	100,00	1 345,83	0,20

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	(408 484,49)	-59,29	(402 950,38)	-58,60	(5 534,11)	-1,37
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,15	1 000,00	0,15		
10130000000 Capital souscrit - appele, ver	1 000,00	0,15	1 000,00	0,15		
Réserve légale	100,00	0,01	100,00	0,01		
10610000000 Reserve legale	100,00	0,01	100,00	0,01		
Autres réserves	263 775,92	38,29	263 775,92	38,36		
10680000000 Autres reserves	263 775,92	38,29	263 775,92	38,36		
Report à nouveau	(708 225,69)	-102,8	(204 778,57)	-29,78	(503 447,12)	-245,85
11900000000 RAN en attente d'affectation	(708 225,69)	-102,8	(204 778,57)	-29,78	(503 447,12)	-245,85
Résultat de l'exercice	(15 147,72)	-2,20	(503 447,12)	-73,22	488 299,40	96,99
Provisions réglementées	50 013,00	7,26	40 399,39	5,88	9 613,61	23,80
14500000000 Amortissements dérogatoires	50 013,00	7,26	40 399,39	5,88	9 613,61	23,80
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	1 097 416,09	159,29	1 090 536,15	158,60	6 879,94	0,63
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	926 384,00	134,47	923 816,86	134,36	2 567,14	0,28
16400000000 Pret achats fdc	680 101,56	98,72	708 630,62	103,06	(28 529,06)	-4,03
16410000000 Emprunt - Echéances en retard	225 893,09	32,79	197 364,03	28,70	28 529,06	14,46
16884000000 Int.courus	20 389,35	2,96	17 822,21	2,59	2 567,14	14,40
Emprunts et dettes financières divers	151 438,79	21,98	151 438,79	22,02		
45500000000 Compte courant mr de tastes	1 438,79	0,21	1 438,79	0,21		
45510000000 C/c Nicolas Jean Louis	75 000,00	10,89	75 000,00	10,91		
45520000000 C/c Clémentine Jean Louis Perrin	75 000,00	10,89	75 000,00	10,91		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 593,30	2,84	15 280,50	2,22	4 312,80	28,22
040C Collectif fournisseurs créditeurs	18 813,30	2,73	13 720,50	2,00	5 092,80	37,12
40810000000 Frs - fnp	780,00	0,11	1 560,00	0,23	(780,00)	-50,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	688 931,60	100,00	687 585,77	100,00	1 345,83	0,20

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation			300,24		(300,24)	-100,00
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation			300,24		(300,24)	-100,00
7580000000 Produits divers de gestion cou			300,24		(300,24)	-100,00
Total des charges d'exploitation	6 112,32		14 834,59		(8 722,27)	-58,80
Autres achats et charges externes	6 112,32		14 834,59		(8 722,27)	-58,80
6163000000 Assurance pret	1 748,72		10 492,32		(8 743,60)	-83,33
6226000000 Honoraires	3 532,80		3 336,00		196,80	5,90
6226010000 Honoraires divers	780,00		780,00			
6270000000 Services bancaires et assimilé	50,80		226,27		(175,47)	-77,55
Résultat d'exploitation	(6 112,32)		(14 534,35)		8 422,03	57,95
Total des produits financiers	5 000,00				5 000,00	
Reprises sur provisions & transferts de charges	5 000,00				5 000,00	
7866200000 Repr.prov. / Financier	5 000,00				5 000,00	
Total des charges financières	818,42		481 521,17		(480 702,75)	-99,83
Dotations financières aux amort. et provisions			475 913,68		(475 913,68)	-100,00
6866200000 Dot.amts.prov/Charges financ.			475 913,68		(475 913,68)	-100,00
Intérêts et charges assimilées	818,42		5 607,49		(4 789,07)	-85,40
6610000000 Charges d'interet	818,42		5 607,49		(4 789,07)	-85,40
Résultat financier	4 181,58		(481 521,17)		485 702,75	100,87
Résultat courant avant impôts	(1 930,74)		(496 055,52)		494 124,78	99,61
Total des produits exceptionnels			2 611,00		(2 611,00)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 611,00		(2 611,00)	-100,00
7720000000 Produits sur exercice antérieur			2 611,00		(2 611,00)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	13 216,98		10 002,60		3 214,38	32,14
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	3 603,37				3 603,37	
6718000000 Charges except./ope.gestion	3 603,37				3 603,37	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions	9 613,61		10 002,60		(388,99)	-3,89
6872500000 Dotations provisions reglement	9 613,61		10 002,60		(388,99)	-3,89
Résultat exceptionnel	(13 216,98)		(7 391,60)		(5 825,38)	-78,81

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/07/2023 12
30/06/2024 mois01/07/2022 12
30/06/2023 mois

Variations %

Résultat de l'exercice**(15 147,72)****(503 447,12)****488 299,40 96,99**

LIASSE FISCALE





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01072023** et clos le **30062024** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
EURL EDT	
SIRET 75113174900044	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
9 Rue DE CONDE	
33000 BORDEAUX	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ		
Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0	Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/>	Déficit <input type="text"/> 20 148
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>			
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : **EXTENCIA BORDEAUX GIRONDE** 2 Rue Claude Boucher 33000 BORDEAUX Tél : 05.57.10.28.28

Nom et adresse du conseil :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire :

Signature :

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **EURL EDT**
et Date de clôture de l'exercice **30062024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : EURL EDT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 9 Rue DE CONDE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 5 1 1 3 1 7 4 9 0 0 0 4 4		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30062024						
		N-1 30062023						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 473	2 473		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 117 648	463 438	654 210	654 210
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	7 476	7 476		
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	33 376		33 376	33 376	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 160 973	473 387	687 586	687 586	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY				
		Autres créances (3)	BZ	CA				
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	1 346		1 346		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 346		1 346		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 162 318	473 387	688 932	687 586	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise EURL EDT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	263 776	263 776
	Report à nouveau	DH	(708 226)	(204 779)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 148)	(503 447)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	50 013	40 399
	TO TAL (I)	DL	(408 484)	(402 950)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	926 384	923 817
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	151 439	151 439
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 593	15 281
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 097 416	1 090 536
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	688 932	687 586
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	171 032	338 396	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG		FH		FI				
		FJ		FK		FL				
	Chiffres d'affaires nets*					FM				
	Production stockée *					FN				
	Production immobilisée *					FO				
	Subventions d'exploitation					FP				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ			300	
	Autres produits (1) (11)					FR			300	
Total des produits d'exploitation (2) (I)									300	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 112		14 835	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX				
	Salaires et traitements *					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA			
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 112		14 835
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(6 112)		(14 534)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 000			
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	5 000			
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			475 914	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	818		5 607	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	818		481 521	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 182		(481 521)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 931)		(496 056)	

Désignation de l'entreprise EURL EDT			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 611
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 611
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 603
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	9 614
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	13 217
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(13 217)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	5 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	20 148
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(15 148)
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			1G	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Amortissements dérogatoires	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		9 614		
	Charges exceptionnelles	3 603		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **EURL EDT**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 473	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	2 473	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	1 130 124	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	33 376	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	1 163 499	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	1 165 973	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 473	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	2 473	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX	5 000	ØY	1 125 124	ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	33 376	2G		
	TOTAL IV		I3		NJ	5 000	NK	1 158 499	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5 000	ØL	1 160 973	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 2 | 4**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **EURL EDT** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH
TOTAL I		RK		RM		RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 473	QM		QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	2 473	QV		QW		QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 473	ØP		ØQ		ØR
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 473	ØP		ØQ		ØR
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

Désignation de l'entreprise : EURL EDT					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	40 399	9 614	9 614	50 013
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	40 399	9 614		50 013
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	475 914	9V	5 000
	- autres immobilisations financières (1) *	06		07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	475 914	TY	5 000	470 914	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	516 313	UB	9 614	5 000	520 927
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH	5 000	
	- exceptionnelles		9 614	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	7 476	UM		UN	7 476	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	33 376	UV		UW	33 376	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	40 851	VU		VV	40 851
	RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE						
		VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	926 384			926 384		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 593		19 593			
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW						
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	151 439		151 439			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	1 097 416	VZ	171 032	926 384		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		151 439	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30062024			
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
						TOTAL I					
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septedecies)		PB	
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	
			Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD	
			Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI					
déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0	XO	20 148	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses au 30/06/2024

Libellé	Montant
Reprise depreciation créances	5 000
Totalisation	5 000

Désignation de l'entreprise EURL EDT		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	309 018
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	309 018
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	20 148
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	329 166
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(204 779)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(503 447)		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(708 226)		Report à nouveau <small>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>	ZG			(708 226)				
			TOTAL II	ZH			(708 226)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						4 313	SS		4 116			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		1 800	ST		10 719			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						6 112	ZJ		14 835			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS			9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *							ØB					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0		ZR	1		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL EDT						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **EURL EDT** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❸ - ❹
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL EDT				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : EURL EDT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01072023	et clos le : 30062024	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX
Effectifs au sens de la CVAE		EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|0|0|6|2|0|2|4|**

N° SIRET **7|5|1|1|3|1|7|4|9|0|0|0|4|4|**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **EURL EDT**

ADRESSE (voie) **9 Rue DE CONDE**

CODE POSTAL **33000** VILLE **BORDEAUX**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 []

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 **3**

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **100**

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **DE TASTES** Prénom(s) **EMMANUEL**
Nom marital [] % de détention **84,00** Nb de parts ou actions **84**
Naissance : Date **10|01|1975** N° département **04** Commune **BARCELONNETTE** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **36** Voie **Allée d'Orléans**
Code postal **33000** Commune **BORDEAUX** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **JEAN-LOUIS** Prénom(s) **CLEMENTINE**
Nom marital **PERRIN** % de détention **8,00** Nb de parts ou actions **8**
Naissance : Date **03|11|1973** N° département **78** Commune **SAINT GERMAIN EN LAYE** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **13** Voie **RUE JUSTIN LARREBAT**
Code postal **64600** Commune **ANGLLET** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|6|2|0|2|4

N° SIRET 7|5|1|1|3|1|7|4|9|0|0|0|4|4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL EDT

ADRESSE (voie) 9 Rue DE CONDE

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique	SARL	Dénomination	L'ORLEANS
N° SIREN (si société établie en France)	460200512	% de détention	100,00
Adresse : N°	36	Voie	ALLEE D'ORLEANS
Code postal	33000	Commune	BORDEAUX
		Pays	FRANCE

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

UN PARTENAIRE IMPLIQUÉ À MES CÔTÉS POUR BIEN AVANCER



extencia.fr

16:30

5G



Détail compte

COMPTE CHEQUES 1



Envoi IBAN/BIC

1 313,20 €

Découvert autorisé
0 €

A venir
+0,00 €

Dernières opérations

Opérations à venir

02/09/24

COTISATION EUROCOMPTE PRO

-10,16 €